

Hélène Cajolet-Laganière

Serge D'Amico

2011/01/01

⋮ Dictionnaire

Le groupe Franqus met en ligne une première version complète de son dictionnaire

L'équipe Franqus^[1], un groupe de recherche multiuniversitaire et multidisciplinaire rattaché à l'Université de Sherbrooke, vient tout juste de mettre en ligne une première version complète du *Dictionnaire de la langue française – Le français vu du Québec* (désormais abrégé ainsi : FVQ). Ce dictionnaire général du français répond aux besoins de communication des francophones d'Amérique du Nord, c'est-à-dire qu'il prend en compte le contexte référentiel québécois et nord-américain, tout en assurant les liens avec le reste de la francophonie. L'ouvrage est le fruit de près de 10 années d'un travail mené par des chercheurs de la francophonie qui se sont donné comme mission de décrire le français en usage à l'écrit ces 50 dernières années et d'en dégager la norme. Son approche ouverte sur les particularismes et emplois caractéristiques du français en usage au Québec en fait un pionnier dans le domaine de la description de la langue française à l'échelle internationale, avec toute la richesse que la variation géographique lui confère.

Le mandat que se sont donné ses auteurs recouvre précisément deux aspects. De prime abord, le FVQ propose une description ouverte de la langue française et non pas seulement une description du français en usage au Québec. Ainsi, tout en donnant accès aux ressources communes de la langue française, il permet aux utilisateurs d'identifier à la fois les caractéristiques de l'usage québécois du français et ceux de son usage hexagonal et leur fournit les passerelles dont ils ont besoin pour s'adapter à divers contextes de communication, à l'échelle nationale comme à l'échelle

internationale. L'équipe Franqus va toutefois plus loin que les lexicographes français dans la prise en compte des emplois caractéristiques de l'usage québécois du français par l'inscription du français dans un contexte référentiel nord-américain, passablement différent du contexte européen, et par la description de mots faisant référence à des réalités québécoises ou nord-américaines, physiques ou socioculturelles.

Le présent texte reprend, en les précisant, plusieurs points déjà abordés dans un article de *Correspondance*^[2]. Nous indiquions alors qu'une version préliminaire du FVQ (version bêta) était en ligne et soumise à un groupe de validation. L'équipe Franqus a depuis reçu plus de 1000 commentaires des usagers, tous très constructifs, touchant divers aspects du dictionnaire. Elle a déjà donné suite à bon nombre d'entre eux. Les autres seront pris en compte en conformité avec la politique éditoriale du dictionnaire. De même, des réponses aux questions les plus fréquemment posées seront mises en ligne, à la disposition des usagers, sous la forme d'une foire aux questions.

Le contenu du dictionnaire en ligne

L'ouvrage comporte quelque 60 000 mots traités dans plus de 46 000 articles complets ; plus de 35 000 citations tirées d'œuvres littéraires, de journaux, de magazines et d'ouvrages spécialisés et quelque 200 notices biographiques des auteurs cités dans le FVQ ; plus de 350 infobulles qui servent de guide méthodologique et qui facilitent la compréhension et le décodage des informations présentées dans le dictionnaire ; plus de 5 500 tableaux de conjugaison, formes simples et composées ; plusieurs milliers de sigles et d'acronymes, d'abréviations, de gentilés et de toponymes, de proverbes, de locutions latines, de dérivés de noms propres, etc. ; 85 articles thématiques signés par des spécialistes reconnus et décrivant nos réalités linguistiques, culturelles, sociales et géographiques ; l'ensemble des rectifications orthographiques et autres variantes en entrée et dans un tableau en fin d'article ; une petite grammaire du verbe ; un lexique de quelque 170 acadianismes ; un lexique de quelque 130 helvétismes ; un lexique de quelque 150 belgicismes. Enfin, la rubrique étymologique a été enrichie notamment pour les mots, sens et expressions caractéristiques du Québec et de l'Amérique du Nord. Également, chaque mot en entrée est doté de sa prononciation.

Un dictionnaire totalement original

Rappelons que le FVQ n'est pas le résultat de l'adaptation d'un ouvrage existant. Sa conception ainsi que l'ensemble de sa description sont originaux. Rappelons également que la conception informatique du dictionnaire s'est réalisée parallèlement à l'élaboration du contenu de l'ouvrage, qu'il s'agisse de la banque de données textuelles de plus de 52 millions de mots à la source même du travail lexicographique, de la plateforme de gestion des centaines de milliers de documents, ou enfin, de la fiche de saisie informatisée des articles proprement dits. L'interface utilisateur se veut conviviale tant en termes de manipulation que de lisibilité des informations, notamment grâce à une présentation aérée et hiérarchisée et à une méthodologie accessible (infobulles explicatives, affichables à la demande de l'utilisateur). Elle permet en outre d'accéder au contenu d'un article du dictionnaire même si l'orthographe du mot saisi est inexacte. L'utilisateur peut aussi accéder à un vocable en saisissant une de ses formes (formes conjuguées, pour les verbes). Cette interface propose enfin diverses fonctionnalités permettant, notamment, de choisir différentes vues d'un article du dictionnaire (complète, abrégée ou exemples d'emplois seulement).

Le caractère culturel du dictionnaire

Le FVQ se distingue des autres dictionnaires usuels de la langue française actuellement sur le marché par la perspective qu'il adopte pour la décrire, l'ouvrage reflétant la réalité québécoise et nord-américaine dans tous les domaines de la vie courante et professionnelle : sociopolitique, droit, faune et flore, environnement, sport, éducation, alimentation, médecine, culture, etc. Ainsi, pour la première fois, les francophones d'Amérique du Nord ont accès à une description de la langue standard en usage sur leur territoire, une description qui traduit leurs réalités et dans laquelle ils peuvent se reconnaître. (*Voir les exemples de la figure 1*)



Figure 1

Extraits d'articles du FVQ illustrant le traitement des particularismes et emplois caractéristiques du français en usage au Québec et en Amérique du Nord

La description des espèces naturelles relève de la responsabilité de Louis Mercier.

Pour ce dernier, le traitement lexicographique du sous-ensemble lexical des noms des espèces naturelles doit répondre aux besoins de communication des locuteurs nord-américains. À cet effet, il n'est pas toujours facile, à partir de la seule définition, d'identifier clairement les plantes et les animaux en question, non plus de savoir si l'appellation réfère à une seule espèce ou à un groupe d'espèces. Les repères taxinomiques, qui permettent de donner aux définitions linguistiques du FVQ un encadrement scientifique minimal, seront particulièrement utiles aux traducteurs, professeurs, et autres. Dans une perspective d'élargissement des connaissances, ils pourront être mis à profit comme relais entre les appellations françaises et le savoir encyclopédique. (*Voir les exemples de la figure 2*)

<p>MERLE [mɛʁl] n. m.</p> <p>1 Oiseau chanteur, de taille moyenne et de forme élancée, qui se nourrit surtout de petits fruits et de vers de terre, et qui fréquente notamment les espaces verts (jardins, pelouses) aménagés près des habitations. [Genres <i>Turdus</i> et voisins; famille des turdidés.]</p> <p>REM. Au Québec, le mot <i>merle</i> désigne généralement le merle d'Amérique et, en Europe, le merle noir. [femelle : <u>MERLETTE</u>; jeune : <u>MERLEAU</u>; cri : <u>SIFFLER</u>.] <i>Les sifflements mélodieux du merle.</i> « la claire turlute du merle, le premier beau chant du printemps » (P. Morency, 2000). – MERLE D'AMÉRIQUE [<i>T. migratorius</i>] : espèce commune d'Amérique du Nord, à dos gris foncé et à poitrine rousse. ⇒ ROUGE-GORGE. « Invétéré chasseur de vers de terre, chanteur mélodieux, visiteur assidu des bains d'oiseaux, le merle d'Amérique est un de nos oiseaux les plus familiers » (<i>La Presse</i>, 1998). – MERLE NOIR [<i>T. merula</i>] : espèce commune d'Eurasie et d'Afrique du Nord, au plumage noir chez le mâle, brunâtre chez la femelle.</p>	<p>La définition est suivie, entre crochets, de points de repère relevant du classement scientifique des espèces – botanique ou zoologique, selon le cas. Ces points de repère ou taxons correspondent à divers niveaux de regroupement : ordre, famille, genre, espèce, sous-espèce.</p>
--	---

Figure 2

Extrait d'un article du FVQ illustrant le traitement des noms des espèces naturelles

Les **citations** littéraires et celles tirées des journaux, des magazines et des textes spécialisés tissent la trame culturelle du FVQ. Elles attestent les sens décrits à l'aide de textes variés, provenant le plus souvent de publications du Québec. Ces citations témoignent de notre héritage culturel tout en illustrant des sens et des emplois standards d'ici. Elles ont été choisies en fonction de leur valeur linguistique, culturelle et esthétique. Ces citations sont essentiellement tirées de la Banque de données textuelles de Sherbrooke (BDTS), pour les citations d'auteurs québécois ou nord-américains, et de Frantext (base de données textuelles en France), pour les auteurs français et européens. Les citations tirées d'une œuvre littéraire donnent notamment accès à la notice biographique de l'auteur.

Le caractère normatif du dictionnaire

De manière à répondre aux exigences des utilisateurs, le FVQ se présente comme un ouvrage de type normatif. Ainsi, il indique les emplois reçus ou « acceptés » selon un certain standard québécois, les emplois critiqués de même que ceux qui peuvent varier en fonction de certaines situations de communication (emplois familiers, péjoratifs, vulgaires, ou à l'inverse, soutenus et littéraires). Les emprunts critiqués reçoivent un traitement différent des autres mots. Plutôt que de s'attarder à décrire leurs emplois, l'équipe Franqus a mis l'accent sur les mots français qui peuvent leur être substitués. Ces équivalents standards sont le plus souvent suivis d'exemples d'emploi. Pour certains emplois, l'ajout d'une remarque normative particulière a été jugé utile. En outre, les emplois critiqués sont toujours signalés par le signe . Ont été également indiqués les mots ou sens qui font l'objet d'une recommandation officielle (ou d'une proposition) de la part de l'Office québécois de la langue française ou d'une autre autorité linguistique francophone. (*Voir les extraits de la figure 3*)

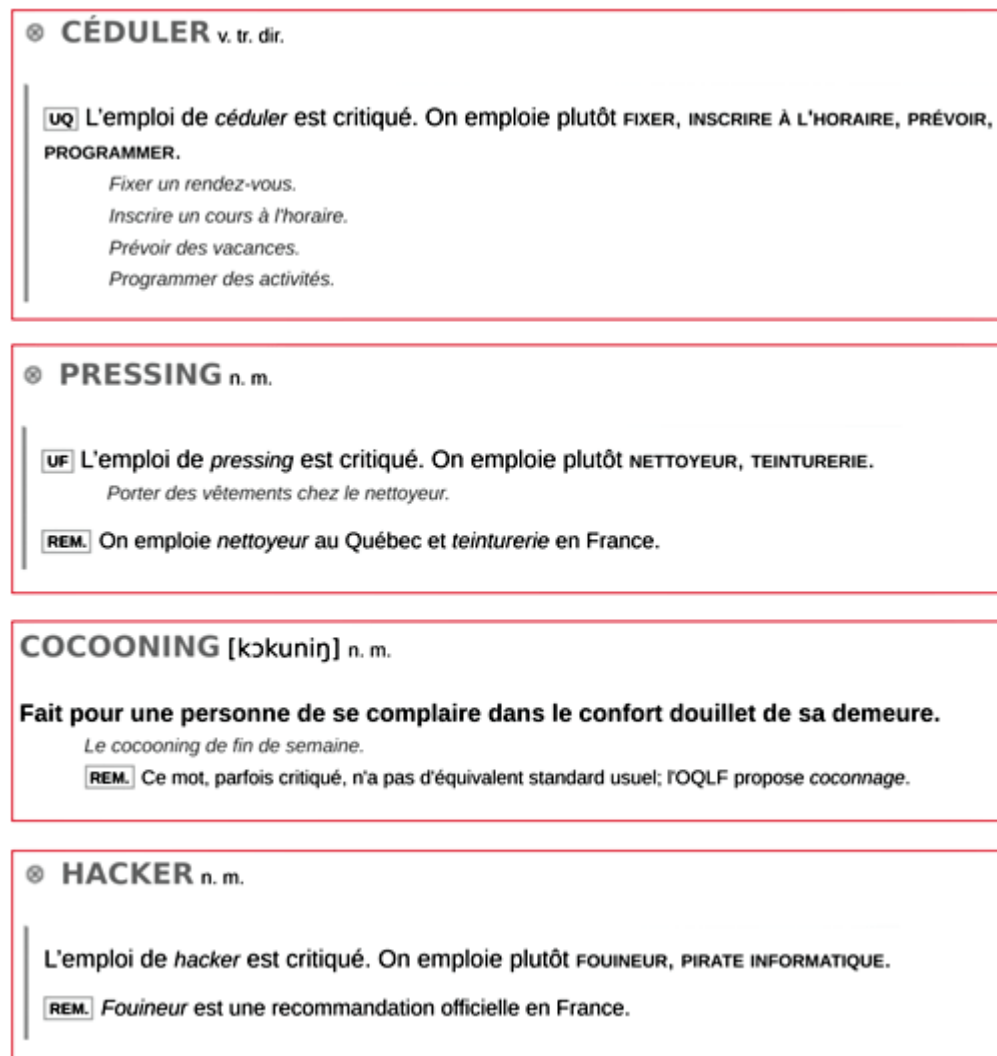


Figure 3

Extraits d'articles du FVQ illustrant le traitement des mots aux usages particuliers

Le caractère pédagogique du dictionnaire

Dans un souci de favoriser l'apprentissage et la maîtrise de la langue, l'équipe Franqus a porté une attention particulière aux **aspects d'ordre orthographique et grammatical** qui posent le plus souvent problème aux utilisateurs. (*La figure 4 illustre quelques-uns de ces aspects.*)

AUTEUR, AUTEURE [otœʁ] n.

REM. En France, on trouve occasionnellement le féminin *autrice*. Au Québec, on emploie le féminin *auteure*.

	NOM	
	singulier	pluriel
AUTEUR	masculin	auteur auteurs
	féminin	auteure auteures autrice autrices

DÉBUTER [debyte] v. intr.

1 (SUJET CHOSE) **Commencer.**
Le spectacle a débuté à 20 h 30.
La course débutera au coin de la rue.
La journée a mal débuté.

2 (SUJET PERSONNE) **Faire ses débuts.**
 ⇒ **COMMENCER.**
Il débutera demain comme aide-cuisinier.
Il « a débuté dans les lettres par le journalisme » (A. Grandbois, 1941).

REM. La construction transitive directe *débuter qqch.* est critiquée.

MATCH [matʃ] n. m.

PLURIEL matches ou matches.
RO (plur.) matches.

	NOM MASCULIN	
	singulier	pluriel
MATCH	match	matches matches
	match	matches

RO Les rectifications de l'orthographe recommandent cette graphie.

Figure 4

Extraits d'articles du FVQ illustrant le traitement de quelques aspects d'ordre orthographique et grammatical

De façon systématique, les **formes féminines** figurent en toutes lettres dans la vedette, qu'elles soient régulières ou non, et sont reprises dans un tableau en fin d'article. Ces données incluent l'ensemble de la féminisation des titres de fonction. De manière tout aussi systématique, les **formes plurielles** irrégulières, celles des mots composés et des emprunts apparaissent dans l'entrée du dictionnaire et sont résumées en tableau en fin d'article. Ces éléments incluent toutes les rectifications orthographiques. De même, toutes les **formes des mots grammaticaux** (possessifs, déterminants, etc.) sont énumérées et résumées en tableau. Ont été en outre multipliés les exemples cités ou construits de manière à montrer le mot dans son fonctionnement grammatical et syntaxique pour favoriser une meilleure maîtrise de la langue. Plus spécifiquement, les **problèmes d'accord** ou les **constructions critiquées** sont accompagnés d'exemples et, au besoin, d'une remarque explicite. Enfin, l'ensemble des **tableaux de conjugaison verbale** (temps simples et composés) est fourni à la suite du verbe et inclut les formes rectifiées.

Une attention particulière a également été apportée au **traitement des verbes**. À cet effet, selon Sophie Piron et Nadine Vincent, coresponsables de la description des verbes, les dictionnaires usuels n'identifient pas toujours clairement pour le lecteur non initié la construction dans laquelle un verbe peut entrer. Aussi, le FVQ est-il plus systématique. Par exemple, l'article indique les prépositions avec lesquelles un verbe transitif indirect est employé. Un modèle de construction est indiqué et suivi d'exemples (*obéir à qqn, obéir à qqch. ; consister dans, en, à*). Si plusieurs prépositions sont possibles, elles sont présentées (*opter entre, pour*). Si le choix est plus étendu, les prépositions les plus fréquentes sont indiquées et la liste reste ouverte (*résider à, dans, en, etc.*). De plus, si le verbe impose une restriction sur le complément, celle-ci sera précisée : *opter entre (plusieurs choses) ou opter pour (une chose) ; trépigner de (+ cause)*. La systématisation des exemples construits et des citations permet ainsi de voir comment s'utilise le verbe.

De la même manière qu'a été privilégiée dans le dictionnaire la terminologie propre à la grammaire nouvelle, maintenant enseignée à tous les cycles, l'équipe Franqus adhère à la grammaire nouvelle pour ce qui est du traitement des verbes. Elle a opté pour une présentation mettant en parallèle les deux analyses, à savoir l'analyse traditionnelle et l'analyse moderne. Elle fait le pont entre les deux théories, ce qui permet aux utilisateurs de naviguer entre les connaissances qu'ils ont apprises et celles qui sont actuellement enseignées, de comprendre l'application de la théorie grammaticale et de voir les points de changement entre les théories traditionnelle et moderne. (Voir l'exemple de la figure 5)

ATTERRIR [atERiR] v.

1 V. intr. MAR.; VIEILLI **Toucher terre.**
 ⇒ ACCOSTER.

2 V. intr. PAR ANAL.; AÉRON. et AÉROSP. **Se poser sur le sol** (ANTON. : DÉCOLLER).
Fusée, hélicoptère qui atterrit.
L'avion atterrira à 17 h.
« Petites rafales d'orage, mauvais temps pour atterrir » (Guill. Vigneault, 2001).
 – V. tr. indir. **ATTERRIR À, DANS, SUR, ETC. (+ lieu).**
Atterrir à Montréal, à Paris, à New York.
Atterrir dans un champ.
Atterrir sur la lune : alunir.
« Avant même que l'on n'atterrisse à l'aéroport, les pilotes du petit avion dans lequel nous nous trouvions recevaient des messages pour signaler que nous ne trouverions pas à nous loger » (La Presse, 1999).

Grammaire traditionnelle

Verbe intransitif en grammaire traditionnelle.

[voir](#) l'article thématique : [Nouvelles orientations grammaticales.](#)

Le sigle «GT» signale aux utilisateurs que la grammaire traditionnelle propose un classement différent, qui est explicité lorsque l'on ouvre l'infobulle.

Figure 5

Extraits d'articles du FVQ illustrant le traitement des verbes



Le groupe de recherche Franqus de l'Université de Sherbrooke s'assurera que le dictionnaire électronique reste vivant, d'une part, en continuant de l'enrichir (actualisation constante) ; d'autre part, en entretenant un contact direct avec les utilisateurs, en restant à l'écoute de leurs besoins et commentaires et en y donnant suite.

Des développements sont dès maintenant prévus : l'ajout d'un guide de prononciation audio pour tous les mots en entrée du dictionnaire (standard oral au Québec) ; l'adaptation du dictionnaire électronique pour tous les types de terminaux mobiles disposant d'une connexion Internet et d'un navigateur Web standard (téléphones intelligents, tablettes électroniques, baladeurs MP3 évolués, etc.) ; l'adaptation du dictionnaire pour une version imprimée, et éventuellement, pour une clientèle plus jeune. Les lecteurs de *Correspondance* sont invités à s'inscrire en ligne afin de pouvoir explorer le contenu du FVQ, en tapant *franqus.ca*.



- 1 Le FVQ relève de la direction éditoriale d'Hélène Cajolet-Laganière et de Pierre Martel, et de la direction informatique de Chantal-Édith Masson. Voir le site Web franqus.ca pour la présentation détaillée de l'équipe. [\[Retour\]](#)
- 2 H. CAJOLET-LAGANIÈRE, « *Le Dictionnaire de la langue française au Québec – Le français vu du Québec* », *Correspondance*, vol. 15, n^o 2, p. 21-28. [\[Retour\]](#)



Hélène Cajolet-Laganière

Codirectrice éditoriale du dictionnaire



Serge D'Amico

Directeur de la production lexicographique